



Cardif Multi-Plus 2 capitalisation

Nature	Contrat collectif d'assurance sur la vie en euros et en unités de compte Contrat multisupport : fonds en euros et plus de 350 supports Contrat multigestionnaire : + de 60 sociétés de gestion					
Cible	Toute personne physique et majeure					
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Constituer / valoriser son capital ■ Effectuer une donation en gardant éventuellement l'usufruit ■ Transmettre un patrimoine ■ Déclarer la valeur nominale du contrat de capitalisation au titre de l'ISF ■ Accueillir les capitaux démembrés 					
Versements	Versements libres	Versements programmés				
Montants minima des versements	1500 €, puis par tranche de 750 €	<table border="1"> <tr> <td>75 € / mois</td> <td>225 € / trimestre</td> </tr> <tr> <td>450 € / semestre</td> <td>750 € / an</td> </tr> </table>	75 € / mois	225 € / trimestre	450 € / semestre	750 € / an
75 € / mois	225 € / trimestre					
450 € / semestre	750 € / an					
Durée	30 ans (<i>par défaut</i>). Le souscripteur peut opter pour une durée différente (<i>entre 9 et 30 ans</i>).					
Frais	Frais de versement : 4,75% Frais d'arbitrage : 1% Frais de gestion : 0,70% sur le fonds en Euros et 0,96% sur les unités de compte					
Date d'effet	<ul style="list-style-type: none"> ■ Hebdomadaire : valeur de rachat calculée tous les mercredis (<i>date de valorisation automatique</i>). ■ Quotidienne : lors de la prise d'effet des opérations ponctuelles demandées par le souscripteur (<i>versement, rachat ou arbitrage</i>). 					
Disponibilité	<ul style="list-style-type: none"> ■ Rachat Partiel Programmé : bénéficiaire de revenus réguliers tout en profitant de la fiscalité avantageuse de l'assurance vie, sans frais, sans pénalités. ■ Avances, jusqu'à 60% quels que soient les supports : en cas de besoin de liquidités, l'avance permet d'éviter la clôture de son compte et donc la fiscalité en cas de rachat. ■ Service One : disposer d'une somme pouvant atteindre l'équivalent de 60% de la valeur du rachat de son contrat tout en conservant les avantages de l'assurance vie et sans clôturer le contrat. 					
Les Plus Cardif	<ul style="list-style-type: none"> ■ Accès à la multigestion ■ Souplesse : différentes modalités de versements et de gestion financière ■ Investissement immédiat sans attendre le délai de renonciation ■ Rente personnalisée : viagère simple, réversion, paliers, dépendance, annuités garanties ■ Versements minima faibles ■ Services Arbitrage Progressif, Répartition Constante, Service One 					